

Adaptation Fund Board secretariat note: These CSO comments to the regional project proposal "Promoting Climate-smart Agriculture in West Africa" were received by the secretariat on 4 February 2016 through the Adaptation Fund NGO Network. Subsequently it was clarified that the comments were prepared by Mawusé Hountondji Kodjo, ONG JVE Benin, and that the author did not object to being identified.

NOTRE COMMENTAIRE SUR LE PROJET DE LA BOAD SOUMIS AU FONDS D'ADAPTATION

PROMOTING CLIMATE-SMART AGRICULTURE IN WEST AFRICA est un projet sous régional porté par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et soumis au Conseil d'Administration du Fonds d'Adaptation pour son financement évalué à 14 Millions de dollars.

A la lumière de nos investigations, il ressort que ce projet concerne le Niger, le Burkina Faso, le Togo, le Ghana et le Bénin. Ce projet dont l'une des grandes ambitions directes est de faire la promotion de l'agriculture familiale dans l'intention de faire face à la sécurité alimentaire et aux effets néfastes des changements climatiques a ciblé pour son exécution au Bénin les zones de l'Alibori et l'Atacora. Selon des études, ces régions font parties des huit zones agro-écologiques identifiés au Bénin et très vulnérables au changement climatique. L'agriculture pratiquée dans ces zones du Bénin est caractérisée par de petites exploitations à ressources limitées. Les principales cultures pratiquées sont les cultures vivrières (Sorgho, petit mil, riz, maïs, niébé), les cultures maraîchères (oignon, tomate, pomme de terre, piment, gombo) et les cultures de rente (coton, arachide, oignon). L'agriculture est de type extensif. Tout ce qui précède justifie à notre avis la pertinence du sujet abordé à travers ledit projet et les localités identifiés pour son exécution au Bénin.

En ce qui concerne la consultation à la base, un sondage réalisé auprès de certaines personnes ressources confirme qu'elles ont été effectivement impliquées. Il s'agit notamment de l'Autorité Nationale Désignée au Bénin qui reconnaît avoir endossé ce projet, et d'autres personnes ressources qui reconnaissent avoir été approché dans le cadre de ce projet et justifient sa pertinence pour le Bénin.

Au regard de tout ce qui précède et de notre analyse du document de projet nous reconnaissons premièrement ; qu'il existe déjà dans les zones du projet des prérequis sur lesquels les résultats envisagés pourront être atteints. Il s'agit de ce que : l'agriculture familiale est fortement pratiquée dans ces milieux, des projets d'adaptation au changement climatique tels que le Projet de renforcement des capacités d'Adaptation des acteurs Ruraux Béninois

face aux Changements Climatiques (PARBCC) qui a expérimenté un système de pré-alerte pour relayer l'information agro-météorologique pour réduire les effets de certains risques climatiques notamment, les poches de sécheresse qui sont dévastatrices sur les productions agricoles et menacent la sécurité alimentaire des communautés locales , et le Système d'Alerte Précoce (SAP)-Bénin qui permet de renforcer la prise de conscience des populations en général par rapport aux risques météorologiques/climatiques afin qu'elles se préparent en conséquence, et apprennent à mieux gérer les risques liés aux changements climatiques à long terme, avec les incertitudes qui y sont attachées ont été exécutés dans la zone.

Les retombées de la mise en œuvre d'un tel projet sont à plusieurs niveaux :

- L'amélioration du bien-être des agriculteurs et agricultrices,
- Vulgarisation des techniques modernes d'agriculture familiale,
- Synergie entre les expériences des pays de la sous-région,
- Promotion de l'adaptation à base communautaire,
- Mise en place d'un catalogue de bonne pratique en agriculture familiale,
- Renforcement des capacités techniques des agriculteurs,
- Réduire la pression sur les ressources naturelles
- Renforcement des capacités des ONG pour le suivi des acquis du projet.

Pour notre part, nous estimons que ce projet répond à une initiative d'adaptation au changement climatique qui peut véritablement aider les agricultures pour la résilience au changement climatique et garantir la sécurité alimentaire.

Bien que ce projet soit à notre avis pertinent, il repose tout de même un certain problème. Tout d'abord, le fait que le projet soit porté par une entité multilatérale va certainement défavoriser le Bénin sur bien de plans :

- Non maîtrise de tous les contours de ce projet par les nationaux,
- Le pays ne pourra pas bénéficier en termes de renforcement de capacité de ses cadres techniques tels que voulu par le fonds d'adaptation en optant pour l'accréditation des entités nationales,
- Non implication de façon active des directions techniques nationales pour l'exécution de ce projet,
- L'influence de cette institution internationale va toujours dans l'exécution des activités,
- Ce projet court le risque d'une véritable non appropriation par les différents acteurs,

Nous recommandons que le comité de pilotage de ce projet soit constitué de tel sorte que les nationaux jouent les rôles prépondérants de manière à faire gagner au pays, au-delà des résultats évoqués dans le document de projet un renforcement de capacité technico-organisationnelle de nos structures de gestion de projet.